

Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 2^e/51-07

Service consulté
DIF

Université de Haute-Alsace
Projet d'équipement du Département de Photochimie Générale

Résumé : Dans le cadre de notre soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, il est proposé d'allouer à l'Université de Haute-Alsace une subvention d'investissement de 100 000 € pour le projet d'équipement du Département de Photochimie Générale.

L'Université de Haute-Alsace (UHA) sollicite le Département du Haut-Rhin pour participer au financement d'un projet d'équipement du Département de Photochimie Générale. Cette demande a été examinée par la Commission Scientifique de l'UHA le 22 février 2007 et a reçu un avis favorable à l'unanimité.

Le Département de Photochimie Générale exerce son activité dans le domaine de la photochimie des matériaux moléculaires et macromoléculaires. Son implantation à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de MULHOUSE a contribué à la mise en place d'une politique harmonieuse entre une recherche fondamentale de haut niveau et une recherche appliquée ou finalisée avec des partenaires industriels très divers au niveau national et international (ALLEMAGNE, SUISSE, ITALIE, BELGIQUE).

Les études conduites visent essentiellement à mieux connaître les états métastables de la matière et les mécanismes mis en jeu dans la réponse de ces matériaux à l'excitation par le rayonnement lumineux. Les recherches sont appliquées dans les domaines des encres, des vernis, des peintures, des plaques d'impression, de l'horlogerie, de l'enregistrement d'informations optiques.

Cette structure apparaît comme le seul laboratoire français spécialiste dans les photolymères. Il n'existe pas d'équivalent en Europe et c'est la raison des nombreux partenariats très actifs entretenus avec des entreprises européennes.

Le projet vise l'acquisition d'une nouvelle technique dite « d'absorption transitoire nanoseconde » qui permet une étude détaillée des processus impliqués dans une réaction de photopolymérisation. Le système est constitué de deux parties importantes :

- une source laser d'excitation picoseconde pour la création des espèces actives,
- un système de sonde et de détection pour suivre en temps réel les réactions chimiques associées aux espèces créées lors de l'étape d'excitation.

Le coût global du projet est de 164 000 €, dont 95 300 € pour la source laser et 68 700 € pour le système de sonde.

Le Département est sollicité à hauteur de 100 000 €. Le laboratoire participera à hauteur de 49 000 € sur fonds propres. Les 15 000 € restants proviennent d'un trop versé de la CAMSA dans le cadre du contrat de plan 2000/2006. Elle autorise le laboratoire à les affecter à ce projet.

La Région Alsace n'a pas été sollicitée. Par contre, l'UHA lui soumet d'autres projets pour lesquels notre participation ne sera pas demandée, dans le but de simplifier le montage financier des dossiers.

Malgré tout l'intérêt de ce projet, il y a lieu de souligner que ce dossier est nouveau, qu'il se situe hors contrat de projets et qu'il ne fait pas partie du champ de compétences obligatoires du Département.

Néanmoins, compte tenu de notre soutien actif et dynamique en faveur de l'UHA depuis de nombreuses années et dans la perspective d'un partenariat mieux ciblé à partir de 2008, il vous est proposé de réserver une suite favorable à cette demande et d'allouer une subvention de 100 000 € à l'UHA pour le projet du Département de Photochimie Générale.

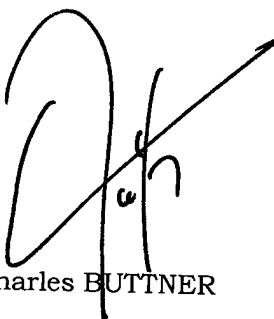
Les crédits nécessaires sont disponibles et pourraient être prélevés du Programme F025 – Enseignement Supérieur et Recherche.

Le CAHR, qui est favorable au soutien de ce dossier, précise que le Département de Photochimie Générale est un des fleurons du Pôle Matériaux Alsace et qu'il développe des finalités très professionnelles en collaboration étroite avec l'industrie.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention d'investissement de 100 000 € à l'Université de Haute-Alsace pour le projet d'équipement du Département de Photochimie Générale,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 204, enveloppe 89681, nature 20417, fonction 23 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER